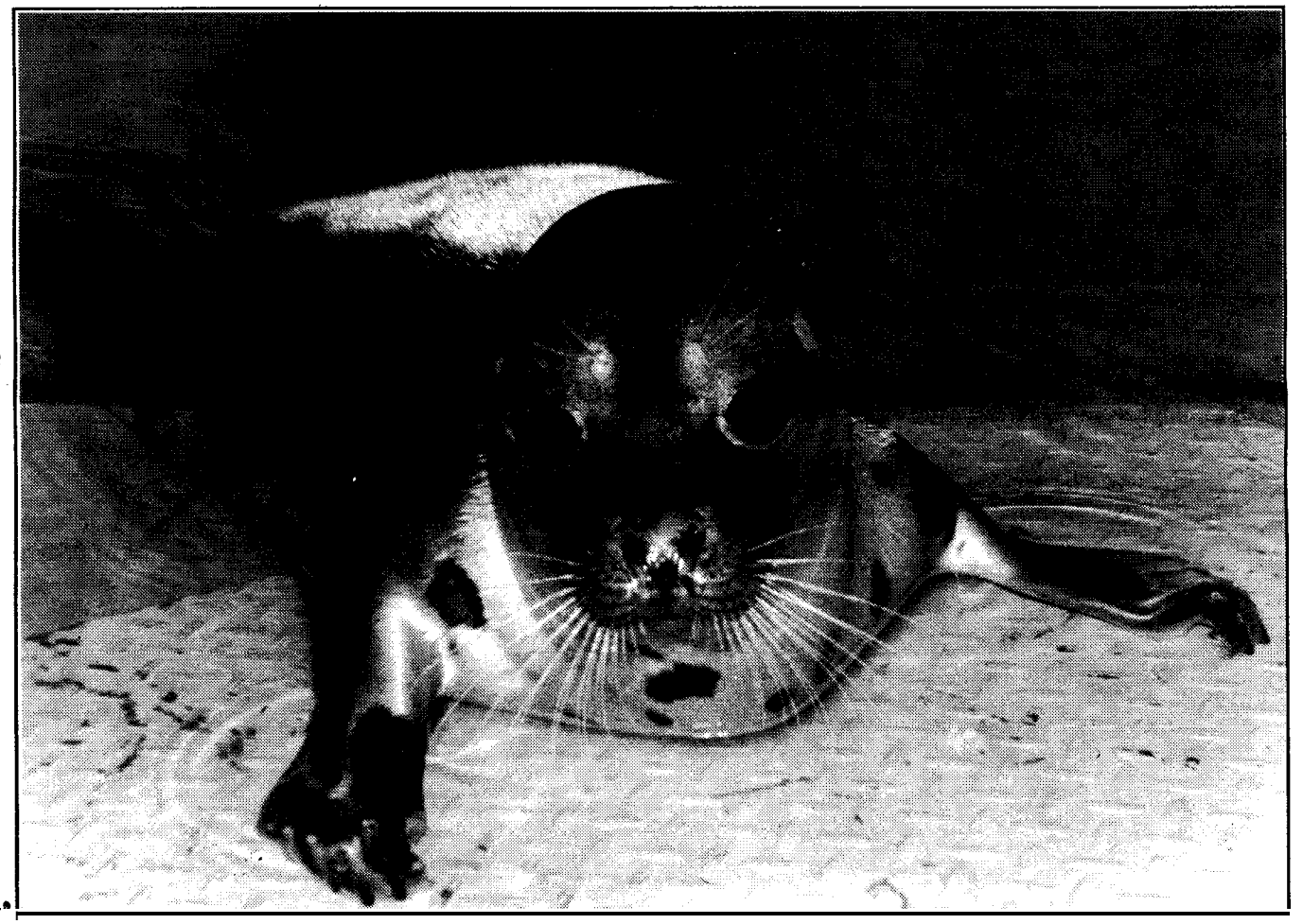
Elle s'appelle Andrée et elle a été trouvée à Saint-Chrysostôme

Par Jacinthe LAFOREST



Andrée est un phoque du Groënd-land, une jeune femelle qui n'a pas encore un an. Elle séjourne présente-ment au Collège vétérinaire de l'Atlantique à Char-lottetown, où elle se remet de ses mé-saventures.

Sa vie aurait pu se terminer sur la côte sud de l'Île, à Saint-Chrysostôme, si Francis Arsenault de ce village ne l'avait pas trouvée juste à temps.

«L'hiver je me prombne beaucoup en trois roues. L'autre jour, j'ai vu des traces de quel-que chose qui s'était traîné en travers du chemin. J'ai regarde mais je n'ai rien vu. Cela a pris trois ou quatre jours avant que je le trouve.. Il était tout maigre, il était presque mort» raconte Francis Arsenault.

Francis a trouvé l'animal le dimanche 14 janvier. Il a tout de suite téléphoné au ministère des Pêches et Océans qui ont rejoint le Dr Pierre Daoust, qui travaille au Collège vétérinaire de l'Atlan-tique et qui a été appelé à s'occu-per de cas semblables, plus tôt cet hiver.

Lorsque le Dr Pierre Daoust a été arrivé, il s'est rendu à la côte avec Francis Arsenault, dans son trois roues auquel on avait attaché une remorque. Les deux hommes n'étaient pas seuls. Les neveux de Francis, Joey et Justin, ne voulaient pas manquer cette occasion de voir un vrai phoque. Avec leur père Julien, ils se sont rendus à la côte, pour participer à l'opération de sauvetage.

Et c'est ainsi que «Andrée» qui n'avait pas de nom à ce moment-là, a été sauvée du sort qui l'attendait.

«Pierre Daoust l'a prise dans ses bras et l'a mise dans un filet dans la remorque, et on l'a ramenée jusqu'à son automobile». Comme l'animal mourait littéralement de faim, Francis est allé chercher les poissons qu'il avait mis à décon-geler pour son souper et les a ap-portés au Dr Daoust pour qu'il tente de faire manger l'animal en chemin.

Mercredi, lorsque nous avons contacté le Dr Daoust, il n'était pas certain que l'anima1 allait vivre et qu'il pourrait la relâ-cher dans la mer, sur la côte nord de l'Île. Par contre, vendredi, lors-que La VOIX ACADIENNE lui a rendu visite, Andrée était pim-pante de vie.

Au Collège vétérinaire de l'Atlantique, on lui a aménagé une «piscine» dans l'hôpital pour les gros animaux et plus précisé-ment, dans l'enclos où on lave les chevaux. L'enclos peut tenir en-viron six pouces d'eau, en profon-deur. Ses gardiens la traitent comme une reine et lui donnent du poisson, qu'elle mange goulûment. On lui a aussi donné un ballon avec lequel elle joue. Ses grands yeux ronds voient tout.

On a placé dans son enclos un contenant d'eau salée, où elle peut boire. Les phoques vivent en eau salée. Les phoques du Groëndland sont très communs et très nom-breux sur les banquises qui entou-rent l'Île, jusqu'aux Iles-de-la-Madeleine. C'est d'ailleurs dans cette région qu'on avait coutume de les chasser. Eh oui! sa fourrure est maintenant brun gris tachetée de noir mais lorsqu'elle est née, Andrée était blanche comme neige. C'est pourquoi on appelle les bébés phoques de cette espèce, les blanchons.

Selon le Dr Daoust, il y a un nombre inusité de jeunes phoques du Groëndland, qui viennent de plus en plus proche de l'Île.

Rejoint vendredi après-midi, Francis était bien content de savoir qu'Andrée était sauvée et il avait l'intention d'y aller la voir, pen-dant son séjour au Collège vétérinaire. «Je suis fier que j'ai pu l'aider», dit-il. ★

Résultats des compétitions du Club de patinage artistique Évangéline

Les «compétitions de Club» du Club de patinage artistique de la région Evangéline ont eu lieu le vendredi 19 janvier 1996. Hors des 57 membres du Club, 54 ont participé aux compétitions. Les 1re, 2e et 3e positions se rendront aux compétitions inter-clubs à O'Leary le 17 février 1996 et les 1re et 2e positions se rendront aux compétitions «*ADL Junior Championship*» *à* Kensington le 2 mars 1996. Ceux et celles qui ont mérité une 1" position auront un solo dans le spectacle sur glace annuel du Club prévu pour le 10 mars 1996. Un grand nombre de parents, grand-parents et amis se sont réunis vendredi soir pour encourager les jeunes patineurs et patineuses.

Chez les filles, dans leurs catégories respectives, les gagnantes sont :

Base :
1re - Brittany Gallant
2e - Janelle Richard
3" - Kana O'Halloran

Élémentaire :
1re - Robyn Richard
2e - Ashley Bernard
3" - Marise Gallant

Débutantes :
1" - Sammy-Jo Arsenault

Pré-débutantes :
1" - Jonel Richard
2e - Ashley MacDougall
3e - Kelsey Goodwin

Novices 1 :
1" - Julie Gallant
2" - Kristin O'Halloran
3" - Shauna Perry

Novices II :
1" - Line Gallant
2e - Danielle Caissy
3" - Jennifer Robichaud

Novices III :
1" - Julie Arsenault
2e -Ginette Barriault

Novices IV :
1" - Stéphanie Arsenault
2e - Rebecca Campbell

Lutins :
1re - Elaina Arsenault
2e - Mallory Bernard

Chez les garçons, dans leurs catégories respectives, les gagnants sont :

Pré-débutants :
1er - Joël Arsenault
2" - Tyler Gallant
3e - Sylvain Gallant

Chez les femmes, dans leurs catégories respectives, les gagnantes sont :

Préliminaire :
1" - Estelle Arsenault
2" - Andrea Bernard
3e - Janelle Arsenault

Juvéniles «A» :
1" - Krista Bernard
2e - Wendy Bernard

Juvéniles «B» :
1" - Yolande Richard
2e - Jocelyne Arsenault
3" - Madeleine Arsenault

Pré-Novices :
1" - Mélanie Arsenault

Ouvert :
1" - Mélanie Gallant

Interprétation «A» :
1" - Line Gallant
2e - Roxanne Arsenault
3" - Danielle Caissy

Interprétation «B» :
1" - Denise Lubbersen
2e - Janelle Arsenault ★

La passion des courses de chiens

Par Jacinthe LAFOREST

C'est l'événement de l'hiver dans la région Prince Ouest. Il s'agit des courses internationales de chiens attelés de Mill River qui auront lieu les 3 et 4 février prochains. Ce sera le 6e édition.

James et Anne Doucette de Tignish y participent depuis les débuts. Pour eux, c'est une passion, ils ont la course dans le sang. «C'est comme une toxicomanie (*addiction*). Quand tu as des chiens, tu veux faire des courses. Tu veux savoir si tes chiens courent plus vite que les autres, tu veux savoir jusqu'où ils peuvent aller» raconte Anne Doucette.

C'est son mari, James, qui conduit les chiens et le traîneau. Anne est là pour le «support moral» en plus d'aider avec les détails. «C'est un sport familial. Dans toutes les courses où l'on va, on rencontre les familles au complet, et on se fait des amis» dit-elle.

En parlant de famille au complet, Anne et James Doucetteont entrepris d'habituer leur petit-fils, âgé de 2 1/2 ans, à conduire un attelage, en vue de la «course à un chien» un événement qui est très populaire à Mill River.

La course de chiens attelés est un sport qui gagne en popularité. Cette fin de semaine, il y avait une compétition à l'Île de Miscou, mais les Doucette n'y sont pas allés. Par contre, ils vont aller à Bathurst, à Mill River, à New Castle (Miiichi), Caraquet et Lamèque.

Les Doucette avaient coutume d'aller aux compétitions dans le Maine, mais plus maintenant. «On a de bonnes compétitions dans les Maritimes, alors on préfère rester près de chez-nous».

Les 3 et 4 février à Mill River, on attend de 80 à 90 attelages de chiens. Cela en fait du monde et des animaux. L'événement s'organise à grand renfort de bénévoles, dont le travail est très important. «Le travail des chronométreurs est particulièrement important. Ils doivent être très précis, parce que des fois, quand les attelages commencent à rentrer, il y a seulement des secondes qui les séparent. Et quand il y a de l'argent en jeu...».



Anne Doucette est en compagnie de deux de ses chiens préférés. Silver, le chien foncé, est âgé de 11 ans. Minga, le blanc, est âgé de 6 ans environ.

Les règlements sont très stricts et les organisateurs à Mill River ont mis au point un système pour les faire respecter. Parexemple,chaquechien est marqué selon un code de couleur et de forme : c'est pour empêcher que les coureurs n'échangent leurs bêtes en cours de route, ou entre les courses, ce qui est interdit. La piste est surveillée de près, pour intercepter toute tentative de supercherie (tricherie).

«La plupart du monde respecte les règlements, mais on préfère prendre des précautions», dit James Doucette.

Un total de 5000 $ en bourse sera distribué aux gagnants des différentes courses, selon une échelle pré-établie. «Ce sont surtout les commanditaires qui nous aident à amasser cette somme d'argent». Les principaux commanditaires sont Shur-Gain, Purina, Maritime Electric, Seamans Beverages, Caisse populaire de Tignish et les magasins Coop. Vu de l'extérieur, on a l'impression que c'est un sport qui coûte cher, mais les Doucette disent que cela ne coûte pas plus que d'entretenir une motoneige.

A Mill River les 3 et 4 février, on attend des attelages du Nouveau-Brunswick, du Québec, du Maine et tenez-vous bien, de l'Alaska. «Ils sont venus l'année passée et ils reviennent cette année» précise Anne.

Plusieurs des coureurs proviennent de régions francophones du Canada et certains ne parlent pas anglais du tout. «On doit essayer de trouver le plus possible des bénévoles bilingues».

Naturellement, l'aspect le plus important des courses de chiens, c'est qu'on travaille avec des chiens, des êtresvivants. James et Anne Doucette ont environ 20 chiens, tous des *huskies* d'Alaska. Ce ne sont pas des gros chiens. Ils sont même assez délicats d'apparence, mais ils sont forts.

Les chiens ne sont pas obligés de courir, ils sont libres. Mais ils acceptent de courir parce qu'il veulent faire plaisir à leurs maîtres.

«On aime les chiens. C'est un peu comme pour les enfants, si tu les aimes, si tu es bon avec eux, ils te le rendent à 100 pour cent» dit Anne Doucette. ★

Nouvelles entreprises à Prince Ouest



(J.L.) Deux nouveaux commerces *ont ouvert leurs portes* récemment à *Elmsdale, dans la région Prince Ouest, dans l'édifice qui abritait le magasin de meubles MacKenna. L'arrière de l'édifice a été converti en salle de billard sous l'étiquette Dooly, tandis que l'avant* de *l'édifice est devenu une pizzeria. sous le nom Michael's Pizzeria. Le propriétaire, M. Robert Gallant, est aussi propriétaire de Michael3 Pizzeria, à Day's Corner. La pizzeria Michael3 à Prince Ouest esf la troisième du* nom. ★

Adieu rouges-gorges! Place à l'ours polaire

Conversion à la pièce de 2 $ en février

(NC) Sous la devise «Un petit changement, une grande économie», le gouvernement du Canada mettra en circulation la nouvelle pièce de deux dollars le 19 février 1996 et retirera le billet de deux dollars. L'ours polaire figurera sur la nouvelle pièce alors que deux rouges-gorges figurent sur le billet.

L'ours polaire, conçu par le peintre animalier de Campbellfore (Ontario), Brent Townsend, viendra bientôt se joindre au huard (pièce d'un dollar), au caribou (pièce de 25 cents), au *Blue Nose* (pièce de 10 cents), au castor (pièce de 5 cents) et à la feuille d'érable (pièce d'un cent) à titre de pièces de monnaie utilisées couramment dans nos transactionsquotidiennes,qu'il s'agisse d'acheter un journal, d'acquitter son passage dans l'autobus ou de se procurer un article dans un distributeur automatique.

L'honorable David C. Dingwall, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre responsable de la Monnaie royale canadienne a annoncé que la conversion à la pièce de deux dollars permettra aux Canadiens d'économiser plus de 250 millions de dollars en 20 ans. Selon le gouvernement canadien, ces économies découleront de la durabilité et de la longévité de la pièce de monnaie. Le billet de deux dollars est à peine en circulation pendant un an alors que la durée de vie escomptée de la nouvelle pièce est 20 ans.

La Banque du Canada cessera la production de billets de deux dollars des la mise en circulation de la nouvelle pièce, mais vous pourrez continuer de les utiliser tant et aussi longtemps que vous en posséderez. Les billets de deux dollars seront retirés de la circulation au fur et à mesure que les institutions financières les retourneront à la Banque du Canada.

La pièce de deux dollars sera la première pièce bimétallique de circulation au Canada. Son cachet «deux tons», or et argent, provient de l'anneau externe de nickel et du noyau de cupro-aluminium. La nouvelle pièce pèsera 7,3 grammes et aura 28 millimètres de diamètre. Elle est à peine un peu plus grande et plus pesante que la pièce d'un dollar introduite en 1987.

Semaine de la francophonie, du 14 au 21 avril



Mme Réjeanne Arsenault est **embauchée par la** *Société Saint-Thomas-d'Aquin, afin de coordonner le volet communautaire de la Semaine de la francophonie. On la voit ki en compagnie de Mme Béatrice Cailliée, directrice adjointe de la SSTA.*

Par Jacinthe **LAFOREST**

La Semaine de la francophonie se déroulera cette année du 14 au 21 avril, dans toutes les régions acadiennes de l'Île. Ce sera la 5e édition de l'événement.

«C'est sûr qu'on vaavoirquelque chose de spécial pour souligner le cinquième anniversaire, mais c'est encore tôt dans la planification de l'événement pour dire ce que ce sera exactement».

Ricky Hitchcock est le coordonnateur du volet gouvernemental de la Semaine de la francophonie, mais il est aussi le grand superviseur 'de la planification dans les trois volets de la semaine. Il y a le volet scolaire, qui sera coordonné par Réal Ouellkt, le volet gouvernemental, et le volet communautaire.

«Ce sera la première fois cette année qu'on aura un coordonnateur pour le volet communautaire, qui représente environ 80 pour cent de la programmation totale de la semaine» précise M. Hitchcock.

Le poste de coordonnateur a été créé grâce à la participation de la Société Saint-Thomas d'Aquin. La coordonnatrice communautaire est Mme Réjeanne Arsenault de Saint-Chrysostôme.

M. Hitchcock croit qu'avec de telles ressources organisationelles, on peut s'attendre à ce que les activités de la Semaine atteignent une très bonne qualité. «L'année passée, il y avait environ 25 activités dans toute la Semaine. On voudrait maintenir ce niveau d'activités et si possible, pouvoir consacrer plus de temps à l'organisation de chacune des activités. Je pense qu'on va pouvoir plus travailler au niveau de la qualité de la programmation» souligne M. Hitchcock.

Jusqu'à nouvel ordre, les objectifs de la Semaine de la francophonie sont les mêmes que par les années passées :

-faire connaître le fait français à l'ensemble de la population de l'Île;

-valoriser la langue française auprès des Acadiens, Acadiennes et francophones;

-voir un rapprochement des deux communautés linguistiques.

Pour la première fois également cette année, on adoptera un thème quiseralemêmepourlestroisvolets. «Le volet scolaire avait un thème, les deux dernières années, mais cette fois, on va développer un thème uniforme, qui vaaiderles trois volets à orienter leurs choix d'activités» précise M. Hitchcock.

M. Hitchcock vise aussi à intégrer de façon plus complète la programmation scolaire durant la Semaine. «On va essayer de donner plus de visibilitéau volet scolaire, impliquer plus les écoles» pense le superviseur provincial

Pour le volet communautaire, la coordonnatrice va d'abord travailler à temps partiel, puis à temps plein, à mesure que l'événement approchera. Réjeanne Arsenault croit que le volet communautaire de la Semaine de la francophonie a avant tout comme but de «permettre aux francophones de manifester leur identité et de rehausser leur fierté, par rapport à cette identité». Elle voudrait voir une Semaine «aussi vivante que possible» dont la programmation va inclure «une grande variété d'activités dans toutes les régions».

Elle invite les groupes, organismes et individus à lui faire part de leurs projets, et idées d'activités pour la semaine, en téléphonant au 436-4881. ★

East Coast Music Awards

Le prix Dr Helen Creighton et d'autres nouveautés

Par Jacinthe **LAFOREST**

Cette année, le prix Dr Helen Creighton pour l'oeuvre de toute une vie sera décerné à titre posthume à Gene MacLellan, décédé l'an dernier. Gene MacLellan a écrit, entre autres, deux des chansons les plus populaires de tous les temps : *Snowbird* et ***Put Your Hand in the Hand,*** rendues populaires par Anne Murray.

Des membres de la famille de Gene MacLellan seront sur place le 11 février pour accepter le prix. Ils se joindront aux autres personnes présentes dans un hommage à cet auteur compositeur qui a fait de l'île sa demeure.

Le prix a été renommé en l'honneur d'Helen Creighton après qu'elle l'eut reçu en 199 1. Helen Creighton a passe plus de 50 ans sur les routes cahoteuses des Maritimes à la poursuite du folklore et des chansons de la région.

Ce prix est déterminé par le conseil d'administration de la ***East Coast Music Association*** et décerné à une personne qui a laissé une marque profonde et durable sur l'industrie musicale du Canada atlantique.

Le spectacle de présentation des prix aura lieu au Centre municipal de Charlottetown, le ***Civic Centre,*** le dimanche 11 février 1996. Les billets sont disponibles à la billetterie du Centre des arts de la Confédération au 566-126'7 ou au numéro sans frais 1-800-565-0278. Pour la troisième année consécutive, le spectacle sera télédiffusé par la chaîne anglophone de Radio-Canada, la ***CBC,*** et en primeur cette année, le spectacle sera radiodiffusé sur les ondes de la chaîne anglophone de Radio-Canada, la ***CBC Stereo.***

Ce n'est pas la seule nouveauté qui distinguera cette édition du rassemblement annuel de la ***East Coast Music Association.*** Il y aura, entre autres, une série de concerts pour la famille, qui sera présentée sur la scène principale du Centre des arts de la Confédération. Chaque concert débutera à 19 h et se terminera vers 21 h. Le spectacle du jeudi soir inclut Les Méchants Maquereaux, John Allan Cameron et Mary Jane Lamond. Le vendredi soir, ce sera au tour de Terry Kelly, des Irish Descendants et de Natalie MacMaster, en compagnie de Richard Wood de Charlottetown. Le samedi soir, le groupe Scott MacMillan and Friends offrira une version classique de musique traditionnelle de la Côte Est. 'Ce spectacle mettra aussi en vedette Nancy White.

Egalement parmi les nouveautés, versant cette fois dans l'insolite, il y aura la séance de musique improvisée (un *jam*) la plus longue au monde. En effet, la séance débutera à 16 h le jeudi pour se terminer à 16 h le dimanche, ce qui donne 72 heures d'affilée. Cette séance aura lieu à l'hôtel CP Prince Edward et réunira pas moins de 360 musiciens. Le concepteur de cet événement est M. Campbell Webster, qui est aussi l'agent de Lennie Gallant.

Comme on ne fait pas de «*jam*» ***sans*** confiture, la compagnie ***PEI Preserves*** a accepté de commanditer l'événement. On demandera aux gens du public de faire un don en argent à la porte, à titre d'admission. ★

Création d'un centre international pour développer l'inforoute en français

Inforoute : défi de la Francophonie

Par Jacinthe LAFOREST

(D'après MFI et Hebdo Campus) Un Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF) sera mis sur pied aux Maritimes et plus précisément au campus Saint-Louis Maillet d'Edmunston, qui est l'un des trois campus de l'Université de Moncton.

La création d'un tel centre a été annoncée par les premiers ministres Jean Chrétien et Frank McKenna à la fm du plus récent Sommet de la Francophonie, qui se tenait en décembre 1995 à Cotonou, au Bénin (Afrique).

Ce Centre international pour le développement de l'inforoute en français aura le mandat de promouvoir l'utilisation de la langue française sur les autoroutes de l'information et d'agir comme catalyseur dans ce domaine.

Il sera appelé à devenir un centre auquel les francophones du monde entier pourront se référer lorsqu'ils seront à la recherche de ressources et d'outils en français.

Le défi est considérable pour la Francophonie. De l'avis de tous les spécialistes, la bataille de l'avenir est celle qui va se jouer sur le plan des télécommunications, de l'informatique et de l'audiovisuel, bref, de toutes les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment des fameuses inforoutes, ou autoroutes de l'information.

Il existe encore quelques espaces disponibles pour les opérateurs francophones. Les projets de «boulevard de l'information» destinés à s'intégrer sur le réseau électronique mondial peuvent trouver leur place en jouant la carte de la qualité et de la spécificité. Celle de la langue aussi. Car actuellement, pour profiter de l'aubaine Internet, il est indispensable de comprendre l'anglais.

Lorsqu'il a annoncé la création du CIDIF à Edmunston, Jean Chrétien a reconnu que «les autoroutes électroniques sont en voie de devenir la méthode de communication par excellence de la société de demain. Il est de notre devoir de contribuer à son développement en l'adaptant aux particularités linguistiques internationales qui prévalent notamment dans les pays de la Francophonie».

Il faudra agir assez vite. Les États-Unis devancent de plusieurs «longueurs» la Francophonie. Le président américain, Bill Clinton, a lancé les grandes manoeuvres pour promouvoir Internet. Le gouvernement américain projette de mettre en place d'ici une vingtaine d'années un réseau de câbles en fibre optique qui couvrira tout le pays. Pour les Américains, investir dans les inforoutes est un moyen de relancer l'économie et de créer des emplois en donnant un petit coup de pouce aux industries des télécommunications et de l'informatique.

Il est clair que la Francophonie ne dispose pas des mêmes moyens pour mettreenoeuvresesambitions.Dans ce contexte, le CIDIF (au Nouveau-Brunswick) a d'importants défis à relever. Le nouveau centre devra, entre autres, sensibiliser la communauté francophone internationale à l'importance de participer activement à la création, au développement et à la commercialisation d'outils et de ressources en français dans le domaine des autoroutes de l'information.

Le CIDIF devra aussi rassembler et répertorier les ressources françaises disponibles, assurer un encadrement et agir comme catalyseur auprès des institutions et entreprises développant des outils et des ressources en français pour l'inforoute. Le CIDIF travaillera de concert avec les gouvernements, le institutions d'enseignement, les entreprises et organismes gouvernementaux, de façon à coordonner les efforts.

Le CIDIF sera une corporation distincte, sans but lucratif, constituée selon la Loi sur les compagnies au Nouveau-Brunswick. Sonconseil d'administration sera formé d'une quinzaine de personnes représentant les différentes institutions privées et publiques engagées dans le projet. Il fonctionnera avec un budget annuel de 500 000 $ et le financement se fera grâce à des contributions gouvernementales, de l'Université de Moncton et du secteur privé. ★

7e Carnaval d'hiver franco-acadien

Les préparatifs vont bon train en vue de prochain Carnaval l'hiver franco-acadien de la région Charlottetown-Rustico, selon un communiqué.

Depuis près d'un mois, on commence à sentir une certaine fébrilité à l'intérieur des murs du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean. C'est qu'on voit approcher à grands pas le début de la 7e édition du Carnaval d'hiver franco-acadien prévu pour les 23, 24 et 25 février prochains.



Au risque de se répéter, avec les années, le Carnaval d'hiver est vite devenu un événement très populaire dans la programmation des activités communautaires au Carrefour. Depuis quelques semaines, les responsables du Carnaval s'occupent à faire la tournée des organismes francophones de la région afin de les impliquer dans la programmation. «Cette année encore, notre objectif est de répondre aux goûts de tout le monde», souligne Emile Gallant, directeur communautaire au Carrefour. De plus, ce n'est pas un secret pour personne, la popularité du Carnaval repose sur les organismes du Carrefour qui sont des partenaires fidèles; ces derniers souhaitent tous les succès de cette activité.

Présentement les organisateurs du Carnaval peuvent compter sur l'appui des groupes comme les Jeunes de coeur, le Comité social, le Comité culturel, le Club des aventuriers et la Bibliothèque J.-Edmond Arsenault qui ont prévu des activités. «Au cours des prochains jours, d'autres groupes confirmeront leur participation», précise M. Gallant.

En terminant, on peut annoncer dès maintenant qu'il y aura au programme le populaire tournoi de ballon-volant mixte. On prévoit un «4 à 8» spécial *jam* le vendredi. De plus, il y aura une soirée de jeux de société, une animation de lecture à la bibliothèque, un rallye photos, une randonnée en raquettes et ski de fond. Au cours des prochaines semaines, on prévoit pouvoir s'entendre avec d'autres organismes afin d'ajouter à la programmation une soirée casino, un déjeuner avec l'équipe de l'émission de radio Bonjour Atlantique de Radio-Canada, un spectacle, des activités pour les enfants, un film et autres. Très bientôt les responsables du Carnaval seront en mesure d'offrir une programmation complète au public. ★

Projets visant le retour au travail à l'Île-du-Prince-Édouard

Les femmes, les sans emplois,-les jeunes et les analphabètes sont ciblés



lors du lancement du projet de création d'un Centre de développement de la jeunesse, vendredi dernier au Centre communautaire de Wilmot, en banlieue de Summerside, on voit de gauche à droite M. Garth Waite, employé du Centre de développement de la jeunesse, M. David Blanchard, directeur par intérim du bureau de Développement des ressources humaines Canada de Summerside et M. Basil Stewart, maire de la ville de Summerside. (photo : Marcia Enman)

Par Jacinthe **LAFOREST**

Grâce à de nouvelles initiatives ciblées, le ministère du Développement des ressources humaines Canada (DRHC) espère aider les résidents de Summerside à acquérir la formation, l'expérience et l'aide voulues pour lancer leur propre entreprise. Les initiatives visent trois groupes précis, c'est-a-dire les femmes, les jeunes, les analphabètes et les sans emplois.

Dans le cadre de ce que le ministre Loyd Axworthy de DRHC a appelé «une bonne stratégie de développement économique pour l'Î.-P.-É.» car elle «aide les gens à surmonter les obstacles qui les empêchent de retourner sur le marché du travail», le réseau ***East Prince Women's Information Network*** offrira la formation et le soutienvouluspouraider24 femmes à accéder à des emplois non traditionnels dans des secteurs professionnels et techniques.

Mené en partenariat avec le secteur prive et la province, le projet «Vers l'an 2000 : Accroître l'équité dans le secteur de l'apprentissage et de la technologie» permettra d'élaborer une stratégie dans le but d'augmenter le nombre de femmes ayant un certificat d'apprentissage qui travaillent dans les secteurs professionnels et techniques. Le réseau recevra une subvention de 13 000 $ de Développement des ressources humaines Canada afin de mener le projet à bien.

Les jeunes de la région Prince Est auront plus facilement accès à tous les services à l'intention des jeunes grâce à l'établissement du «centre de développement de la jeunesse», un projet où des services comme le rattrapage scolaire, l'alphabétisation, la planification de carrière, l'organisation personnelle, la recherche d'emploi et le counselling d'emploi seront offerts au moyen d'un guichet unique.

Le «centre de développement de la jeunesse» ***(East Prince Youth Development Centre),*** un organisme plutôt anglophone, s'établira comme organisme de liaison avec la collectivité et aidera les jeunes à faire la transition vers l'emploi et l'autonomie. Le centre coordonnera un large éventail de services aux jeunes et aux jeunes adultes de la région Prince Est, âges de 16 à 29 ans. Il aura pour objet de fournir un ensemble intégré de services qui seront facilement accessibles aux jeunes et qui tiendront compte de leurs besoins.

Ce projet recevra une subvention de 50 000 $ de Développement des ressources humaines Canada mais misera tout de même sur des partenariats solides avec plusieurs organismes communautaires, comme les commissions scolaires locales et la Gendarmerie royale du Canada.

Les résidents locaux sans emplois pourront aussi recevoir de l'aide pour lancer leur propre entreprise. DRHC contribuera 100 000 $ en vue de la mise en branle d'un projet visant à accroître les perspectives grâce à une nouvelle approche de partenariat en matière de travail autonome et de développement économique des collectivités. Bon nombre de clients ont fait savoir que le travail autonome devient une option intéressante dans le contexte des perspectives de plus en plus limitées d'emploi traditionnelles . La ville de Summerside sera aussi un important partenaire de cette initiative.

Dans la même volonté d'aider les gens à se tailler une place sur le marché du travail, le ministère du Développement des ressources humaines Canada a approuvé trois projets pour aider les Prince-Édouardiens à surmonter les obstacles au plan de l'alphabétisation qui les empêchent de réintégrer le marché du travail.

L'alliance de l'Î.-P.-É. pour l'alphabétisation, un organisme anglophone, recevra 40 000 $ pour élaborer un cadre provincial pour planifier et offrir des programmes et des services de qualité en matière d'alphabétisation des adultes. L'alliance, en collaboration avec des partenaires, élaborera un «Plan stratégique en matière d'alphabétisation des adultes pour l'Île-du-Prince-Édouard» afin de résoudre les sérieux problèmes d'apprentissage auxquels font face les apprenants adultes. L'alliance mettra aussi sur pied et administrera un «projet holistique d'alphabétisation des adultes» visant les adultes qui éprouvent de sérieuses difficultés d'apprentissage, grâce à une aide de 116 000 $ de DRHC. ★

POÈME DE LÉONCE

Il faut dire la vérité

Louise s'est tellement admirée
Que son image reste calquée
Dans l'grand miroué de son entrée
Où elle s'arrête pour se r'garder.
Pourtant Louise fait piètre figure
Et devrait blâmer la nature
Pour un visage mal charpenté
Et un physique mal emmanché.
Cependant elle est vaniteuse
Et se croit belle et fabuleuse.
Elle a la face toute peinturée
Puis les babines bien barbouillées.
Ses yeux sont toujours maquillés
Et ses cheveux jamais dépeignés.
Elle tâche toujours d'améliorer
Ce qu'la nature a négligé.
Un jour elle parle au Père Gaudet
Un homme honnête et très discret.
Elle lui demande si c'est péché
De vouloir souvent s'admirer.
Le père Gaudet délicatement
Veut rassurer cette jeune enfant:
Mais il ne peut jamais mentir
Voici c'qu'il finit par lui dire :
«Mais, le Bon Dieu il peut tout voir
Il voit très bien dans votre miroir,
S'il pense comme moi, c'est pas péché
C'est une erreur que vous faisez.» ★

Léonce Gallant

LETTRES À LA RÉDACTRICE

Chronique appréciée sur l'histoire des Acadiens de l'Î.-P.-É.

Madame la rédactrice,

Sur réception de La Voix acadienne du **27** septembre 1995, j'eus l'agréable surprise de constater que votre journal innovait en publiant, par tranches, l'oeuvre d'un auteur acadien bien connu, «La saga d'Alexis Doiron» de Georges Arsenault.

Quelle agréable façon de faire connaître à vos lecteurs un recit véridique relatant l'odyssée d'une famille acadienne qui a survécu au Grand Dérangement et dont les nombreux descendants se retrouvent dans toutes les régions de l'Île-du-Prince-Édouard!

J'ose croire qu'à la suite de la lecture de cette chronique, hautement intéressante, de nombreuses familles Doiron ont voulu se procurer ce volume car il constitue un trésor de famille.

Pour ma part, il m'a permis de constater qu'Alexis Doiron avait vu le jour à Pigiguit (Windsor, Nouvelle-Écosse), là où un de mes ancêtres Dupuis a vécu avant de s'établir à Pointe-à-l'ours, Nouveau-Brunswick. (Pont du Collège).

Même si aucun commentaire de vos abonnés n'a paru dans la chronique «Lettre au rédacteur», je veux croire que plusieurs d'entre eux vous ont fait part, de vive voix, de leur satisfaction pour avoir eu l'occasion de sa familiariser avec cette page d'histoire des Acadiens de l'Île.

Quant à moi, je vous félicite chaleureusement pour cette initiative et je souhaite que vous récidiviez et que, très bientôt, nous aurons le plaisir de connaître l'oeuvre d'un autre auteur acadien, à défaut d'un autre Georges Arsenault, dans les pages de La Voix acadienne.

Avant de terminer, je m'excuse du retard à vous transmettre mes commentaires et je profite de l'occasion pour souligner la justesse de vos éditoriaux. ★

Bien sincèrement,
Alice Bolduc
Montréal (Qué)

Mise au point sur le mot «récidiver»

Chère Jacinthe,

Cette fois c'est de toi dont il s'agit. À moins d'être de très courte mémoire tu te rappeleras que je t'ai déjà téléphoné de Charlottetown pour t'indiquer le sens précis du verbe récidiver. Tout m'indique que ce fut peine perdue. Tu as continué d'employer le verbe à toutes les sauces et maintenant plusieurs gens font de même dans les pages de ton journal. Une personne haut placée se réfère à La Voix acadienne comme «ton journal». Pour mettre fin à la discussion, je te réfère au Petit Larousse, page 867 où il est bel et bien dit que récidiver (verbe) signifie toujours la répétition d'une faute et a nécessairement et toujours un sens péjoratif ou négatif. II est donc un contresens complet de dire que le club A a récidivé en battant le club B 4 à 0.

Est-ce assez clair? Ou faudra-t-il revenir à la charge?★

Bien à vous,
Denis Gallant

La province réitère son engagement envers la communauté d'expression française

11 y, a de quoi se réjouir. Les ministres provinciaux réunis en Cabinet ont adopté jeudi passé les lignes directrices de la nouvelle politique sur les services en français, à l'Île-du-Prince-Édouard qui elle, date du 2 mars 1995.

On pourrait considérer que l'adoption de ces directives n'est, après tout, qu'une formalité. En effet, la province avait déjà donné son accord à l'idée des lignes directrices, en adoptant la nouvelle politique.

Par contre, dans le contexte politique qui prévaut au pays, avec les risques que l'indépendance éventuelle du Québec (on pourrait ajouter la dette, les groupes anti-francophones, le Parti réformiste etc.), fait courir à la francophonie canadienne, et dans la même semaine où 1 'on apprend que le premier ministre de l'Ontario communique par lettre avec l'Association for *the Preservation of English Canada (APEC)*, le geste de la province a de quoi rassurer la communauté d'expression française de l'Île-du-Prince-Édouard.

D'autantplusqueles directives ontbeaucoup de poids. L'utilisation du verbe «devoir» a été préférée à d'autres verbes plus légers comme «pouvoir» ou «encourager». Par exemple, chaque ministère devra nommer un coordonnateur des services en français et en assurer la formation. Puis, chaque ministère devra élaborer un plan d'action sur la façon dont il entend se plier aux exigences de la politique sur les services en français, présenter ce plan d'action au Secrétariat des affaires francophones, pour révision et approbation éventuelle par le ministre responsable des Affaires francophones, et le tout selon un échéancier très précis.

Naturellement, tout cela n'ira pas sans une période de transition pendant laquelle le Secrétariat des affaires francophones devra être particulièrement vigilant, de même que les chefs de file de la communauté. En effet, si la poli-que et les directives ne sont pas respectées, on ne pourra jamais arriver à ce que la province adopte un jour une loi sur les services en français. ★

Jacinthe **Laforest**

Janvier est le mois de l'Alzheimer

Pour les personnes qui travaillent avec les patients, l'Alzheimer est une réalité de tous les jours

Par Jacinthe LAFOREST

Le mois de janvier est le mois dédié à la maladie d'Alzheimer. Difficile de décrire cette maladie en quelques lignes. La maladie touche éventuellement à tous les aspects de la vie d'un individu: sa façon de penser, de sentir et d'agir. Lafaculté de comprendre, de penser, de se rappeler et de communiquer est atteinte.

Pour diagnostiquer l'Alzheimer, on procède par élimination. En effet, lorsqu'on a éliminé toutes les autres maladies qui peuvent causer des symptômes semblables, on peut dire de façon quasi-certaine que le patient est atteint de la maladie d'Alzheimer. Cependant, seul un examen post-hume (au décès) des cellules du cerveau peuvent confirmer le terrible diagnostic.

Eunice Richard travaille au foyer pour personnes âgées Summerset, à Summerside. Elle est préposée aux soins en établissements depuis 1990. Elle est affectée aux soins des personnes qui résident dans la partie du foyer, réservée aux patients, qui font l'objet d'une surveillance continue. Parmi ces personnes, il'y a celles qui sont, atteintes de la maladie d'Alzheimer.

«Il faut avoir beaucoup de patience pour avoir soin de personnes atteintes d'Alzheimer. Il faut être très calme aussi pour ne pas les stresser» .

Eunice voit aux besoins, à tous les besoins, de ces personnes qui sont progressivement devenues incapables de faire la moindre chose par elles-mêmes.

Si on lui dit que c'est comme d'avoir soin d'un enfant en bas âge, elle répond avec prudence : Cela peut ressembler à ça, mais il ne faut pas oublier que ce sont des adultes, qu'ils ont le droit d'être traités comme des adultes, qui ont besoin qu'on respecte leur intimité, etc» explique-t-elle. «J'essaye de me mettre à leur place et je fais pour ces personnes ce que je voudrais qu'on fasse pour moi, si j'étais dans cette situation».

Eunice dit que les ravages de la maladie sont cruels. «Il y a des personnes ici que j'ai connues quand j'étais plus jeune et j'ai de la misère à les reconnaître. C'est le jour et la nuit».

Eunice travaille avec ces personnes depuis cinq ans. «C'est sûr que tu t'attaches à eux. Tu t'attaches aux familles aussi, qui viennent les visiter».



Mme Eunice Richard travaille à ***tous /es jours avec des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.***

Dans le cadre de son travail d'animateur francophone dans les foyers pour personnes âgées du comté de Prince, Michel Dubé est aussi appelé à travailler avec les personnes atteintes d'Alzheimer. «J'utilise beaucoup la musique commemédium. Celalesréconforte et lesrassure. Lorsqu'elles entendent la chanson Évangéline, cela les ramène directement à leur enfance. Cela les rassure» dit-il.

Michel Dubé explique qu'à différents stades de la maladie, les personnes peuvent retourner en enfance, aimer les ballons, les couleurs vives, les chiens et les chats. D'autres vont passer par l'adolescence,

Tout comme Eunice Richard, Michel Dubé aime beaucoup son travail. «Il faut avoir un don spécial d'écouter, de pouvoir donner de l'amour, de s'attacher en sachant qu'il faudra obligatoirement se détacher. C'est de l'amour inconditionnel» dit-il.

Les personnes atteintes d'Alzheimer sont prisonnières de leur monde intérieur. «Pour elles, ce monde est tout à fait réel», dit Michel Dubé.

La recherche qui aidera à traiter la maladie d'Alzheimer se poursuit. La semaine dernière, la ministre fédérale de la Santé, Diane Marleau, a annoncé l'allocation de fonds pour la recherche sur les causes et les traitements de cette maladie toujours incurable.

Mais on a toujours besoin de l'appui général de la population. Chaque année, depuis quatre ans, Mme Marie-Hélène Arsenault d'Abram-Village coordonne la levée de fonds dans la paroisse. On peut communiquer avec elle si on veut faire un don, comme l'ont fait plusieurs associations de la région, en ce mois de janvier. Il y a également une boite pour les dons à la Coopérative de Wellington. ★

Au gouvernement de l'Île-du- Prince-Édouard

Les lignes directrices de la politique sur les services en français sont adoptées

Par Jacinthe LAFOREST

Les lignes directrices de la politique provinciale sur les services en français ont été adoptées au Cabinet, jeudi dernier. Selon les dirigeants du Secrétariat des affaires francophones, les ministres ont adopté le document «avec enthousiasme», témoignant de leur reconnaissance du fait français à 1 'Île-du-Prince-Édouard.

Les lignes directrices décrivent la façon dont la nouvelle politique sur les services en français, sanctionnée le 2 mars 1995, sera appliquée à l'intérieur de chaque ministère et dans l'appareil gouvernemental en général.

Pour la Société Saint-Thomas d'Aquin, il s'agit d'un pas de l'avant. «Si on regarde la progression depuis que la province a adopté la première politique sur les services en français en 1987, l'adoption des présentes lignes directrices nous emmène encore plus près d'une éventuelle loi sur les services en français» estime Mme Élise Arsenault, directrice générale de l'organisme.

En phase initiale de la mise en oeuvre de la politique, les sous-ministres désigneront, d'ici le 31 janvier 1996, un coordonnateur des services en français qui apporteraconseiletappuiausous-ministre en- ce qui a trait à la mise en oeuvre de la politique.

Chacun des ministères devra ensuite préparer un plan de mise en oeuvre (d'avril à juin) comprenant les étapes qu'on a l'intention d'entreprendre en vue de se conformer efficacement aux directives de la politique. Le plan couvrant la période allant du 1er octobre 1996 au 31 mars 1999 devra être présenté au Secrétariat des affaires francophones au plus tard le 30 juin. La révision se fera en juillet et août, et la sanction (adoption) de ceux-ci est prévue pour septembre. Le Secrétariat des affaires francophones aura la responsabilité d'assurer une liaison avec les ministères et leur coordonnateur ainsi que de leur fournir l'appui nécessaire.

Dans la section traitant des ressources humaines, les lignes directrices disent que les ministères procèderont eux-mêmes à l'analyse des besoins en matière de services en français et détermineront la meilleure façon pour eux d'y répondre. Les ministères devront identifier les postes à désigner bilingues en se basant sur des critères comme la population desservie dans une région donnée; la nature des services à offrir; l'existence de postes bilingues; et l'augmentation de la demande pour des services en français.

La compétence linguistique en français est essentielle pour une personne qui occupe un poste désigné bilingue, ou qui peut être appelé à offrir des services en français. Selon les lignes directrices de la politique, une personne occupant un poste bilingue devra avoir «un niveau de compétence orale avancé». Pour ce qui est du niveau de compétence en lecture et en écriture, il doit être déterminé par le ministère en cause, en fonction des responsabilités du poste et des services à offrir. Les directives disent aussi que «une évaluation annuelle des compétences en français oral, écrit et en lectureest nécessaire pour les titulaires de postes désignés bilingues afin qu'ils maintiennent le niveau prédéterminé (c'est-à-dire le niveau avancé sus-mentionné) de compétence linguistique en français».

Dans la section qui traite des communications et plus particulièrement de la promotion des services en français, les lignes directrices disent que les ministères doivent respecter les critères de sensibilisation, d'information, de participation et d'accès.

Dans la section traitant de l'évaluation, les lignes directrices stipulent que dans leur plan de mise en oeuvre, les ministères doivent dresser la liste des moyens et des critères par lesquels ils évalueront l'efficacité avec laquelle les services et les programmes réussissent à remplir les objectifs énoncés. ★

Le ministre Axworthy se penchera sur le cas particulier des travailleurs saisonniers

Le projet d'assurance-emploi est là pour rester

(APF) Le ministère du Développement des ressources humaines n'a pas l'intention de remanier en profondeur son projet d'assurance-emploi, ou même de l'abandonner comme l'exigent les chômeurs du Nouveau-Brunswick.

Tout au plus, le ministre fédéral responsable de la réforme Lloyd Axworthy, a indiqué que ses fonctionnaires allaient trouver une formule pour éviter que les travailleurs saisonniers, dont la période de travail se divise en plusieurs parties pendant l'année, voient leurs prestations diminuées en vertu de la nouvelle méthode de calcul des prestations.

Le cas classique est celui d'un travailleur d'une usine de transformation du poisson, de la Péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick, qui pourrait travailler pendant huit semaines au printemps et quatre semaines pendant l'automne, mais qui ne travaillerait pas l'été. Même s'il a travaillé le nombre d'heures requis ce travailleur pourrait voir ses prestations réduites, tout simplement parce qu'il n'aurait pas travaillé pendant suffisamment de semaines, de façon consécutive.

Pas question toutefois de modifier la période fixe de seize semaines consécutives de rémunération, qui sera utilisée dans les régions où le taux de chômage est élevé. Le ministre rappelle qu'un fonds de 300 millions de dollars sera mis à la disposition de ces régions, pour permettre la création d'emplois durables.

Pas question non plus de modifier ou de faire disparaître la règle de l'intensité, en vertu de laquelle plus un chômeur recevra des prestations sur une période de cinq ans, plus ses prestations seront réduites.

Aux yeux du ministre, les travailleurs saisonniers ne sont pas à plaindre. Les chiffres, selon lui, révèlent qu'ils reçoivent beaucoup plus de prestations que les autres travailleurs. Il n'est pas rare, ajoute-t-il, qu'un travailleur saisonnier qui paie des cotisations d'environ 260 $ 'par année, reçoive des prestations de plus de 12 500 $. Il devra maintenant travailler quelques semaines de plus pour retirer le même montant.

Le ministre dit que le nouveau régime donnera des résultats satisfaisants pour «au moins» 99 pour cent des travailleurs au pays. Il affirme que la réforme recueille l'appui de près de 70 pour cent des Canadiens. Il a répété que le programme actuel d'assurance-chômage n'était plus à la hauteur et qu'il fallait le changer, parce qu'il avait bloqué le développement économique dans de nombreuses collectivités et «étouffé» la création d'emplois : «C'est tragique, mais l'avenir d'un grand nombre de ces collectivités est maintenant en péril...» ★

La violence est encore mal comprise à Prince Ouest

Par Jacinthe LAFOREST



Lors du dévoilement de l'étude sur les attitudes et les perceptions par rapport à la violence dans la région Prince Ouest, on voit de gauche à droite, Marlene Bulger, coordinatrice des projets spéciaux à Santé Prince Ouest; Valerie Smallman, directrice du bureau de Prince Ouest de l'association Transition House ef *aussi coordonnatrke du programme de prévention de la violence à Prince Ouest; et Thelma Sweet, administratrice du Centre de services régional, qui a coparrainé la tenue du sondage.*

Selon une étude dont les résultats ont été dévoiles la semaine dernière à Elmsdale, la violence en milieu familial, entre adultes ainsi qu'entre adultes et enfants est encore mal comprise dans la région Prince Ouest,

En effet, selon ce sondage, 50 pour cent des personnes interrogées dans la communauté pensent, en général, que les personnes qui sont victimes de violence provoquent leurs agresseurs et qu'elles «l'ont bien cherchée». Ces personnes croient aussi que la violence a souvent ses racines dans une dispute qui dégénère en quelque chose de plus brutal.

En plus d'interroger les gens de la communauté, le sondage s'est aussi adresse aux professionnels, c'est-à-dire les personnes qui ont une formation en services sociaux, qui sont des médecins, des prêtres, des enseignants, etc.

En total désaccord avec les croyances de la «communauté» sur cette question, les professionnels interrogés croient que la violence se produit dans toutes les classes sociales et non seulement dans les foyers dont les revenus sont bas.

Mme Valerie Smallman travaille pour l'association *Transition House*, à *Prince* Ouest Des cas de violence familiale et de violence tout court, elle en voit dans son travail.

Sur un total provincial de 5624 appels faits à l'association *Transition House* en 1994, *1778* ont été places au bureau de Prince Ouest. Prince Ouest compte pour 15 pour cent de la population de l'Île mais le nombre d'appels compte pour environ *30 pour* cent du total.

Selon le sondage, les professionnels et la communauté, en général, ont l'impression que la violence augmente à Prince Ouest. On ne sait pas si c'est vrai car, même si les chiffres sus-mentionnés sont éloquents, on ne possède pas de chiffres prélevés dans le passé pour fins de comparaison.

Mme Smallman dit que bien des gens, surtout dans les régions rurales, sont de la «vieille école». Une mère qui dit à sa fille : «Si tu écoutais ton mari et si tu faisais ce qu'il te demande de temps en temps, tu ne te ferais pas battre si souvent», ne relève pas de la science fiction à Prince Ouest, ni probablement dans d'autres régions rurales de l'Ile. Mme Smallman dit l'avoir entendu de ses propres oreilles il n'y a pas si longtemps.

C'est un peu la même chose lorsqu'on tente de mesurer les vertus éducatives de la bonne vieille fessée. Selon le sondage, 50 pour cent de la «communauté» pense que c'est correct de donner la fessée à un enfant tandis que 40 pour. cent est contre l'idée. Les professionnels sont plus partagés sur la question, mais tout de même, 23 pour cent d'entre eux pensent que donner la fessée à un enfant est acceptable.

Mme Smallman trouve ce dernier résultat (sur les professionnels) inquiétant. Selon elle, la fesde devrait être interdite. Le mot est différent mais en fait, l'action consiste à battre l'enfant, qui s'habitue à ce degré de violence. Les enfants qui se font corriger de cette façon, lorsqu'ils font une «faute», ont tendance à trouver le comportement acceptable une fois adultes. Les filles devenues adultes vont peut-être même trouver normal que leurs maris les battent, lorsqu'elles font une «faute».

Au cours de leur travail, les personnes qui ont fait les entrevues téléphoniques pour réaliser ce sondage ont eu toutes sortes de réponses. Par exemple, un homme a admis avoir déjà battu sa femme, lorsqu'il buvait, mais qu'il avait laissé tomber la boisson il y a des années. Cet homme était d'avis, comme la majorité des gens interrogés, que la boisson *ne* devrait pas être une excuse et qu'une personne qui commet des actes violents lorsque sous l'emprise de l'alcool devrait être tenue responsable de ses actes.

Une femme a, quant à elle, répondu que faire un sondage sur ce que le monde *«pense»* de la violence ne sert à rien. Ce qu'il faut, selon cette répondante, c'est d'agir aux niveaux politique et légal.

Par contre, Mme Valerie Smallman est d'avis que les résultats du sondage vont aider les intervenants dans ce domaine à Prince Ouest à développer de meilleurs programmes d'éducation publique, pour changer ces perceptions et ces attitudes et améliorer la situation.

La région Prince Ouest est la seule région qui ait conduit une étude semblable. ★